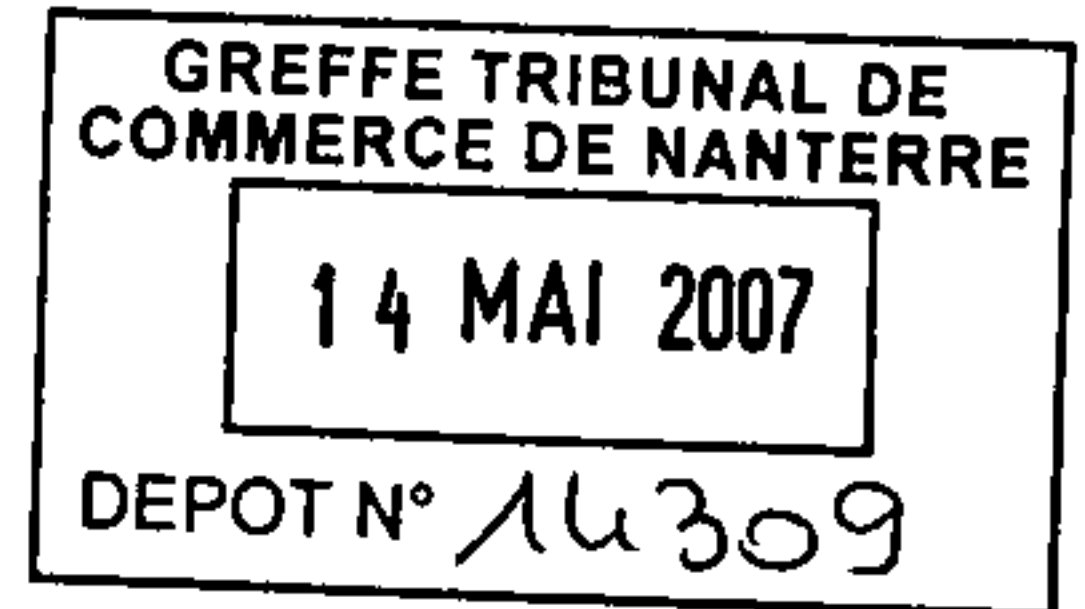


P.R.O DISTRIBUTION
Société Anonyme au capital de 1.713.734 Euros
Siège Social: 855, Avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
R.C.S NANTERRE B 422 464 313



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

L'an deux mil six,
Le 4 Octobre
à 14 heures

Les Actionnaires de la Société P.R.O DISTRIBUTION, Société Anonyme au capital de 1.713.734 Euros, dont le siège social est à CHAVILLE (92370) 855, Avenue Roger Salengro, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement au siège social, sur convocation qui leur a été faite par lettre remise en mains propres.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance, par tous les Actionnaires présents et les mandataires des Actionnaires représentés dont les pouvoirs ont été annexés à la feuille de présence.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Moez ZOUARI, Président Directeur Général.

Monsieur Moez ZOUARI représentant la société IMANES et Monsieur Laurent LETHUILLIER tous deux présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, remplissent les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Antoine MARTINS est désigné comme secrétaire par le bureau.

Les membres du bureau ainsi constitué certifient exacte la feuille de présence et, constatant que l'Assemblée réunit le quorum requis, déclarent qu'elle peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe DURANTHON et Monsieur Henri MELNIK, Commissaires aux Comptes, ont été régulièrement convoqués dans les délais légaux par lettres remises en mains propres et sont présents.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Daniel JUX, démissionnaire,***
- ***Pouvoirs en vue des formalités.***

Puis Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence à l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts,
- le projet des résolutions.

Handwritten signature and initials, likely of the President, Monsieur Moez ZOUARI.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Monsieur le Président expose aux actionnaires que Monsieur Daniel JUX a souhaité démissionner de ses fonctions d'Administrateur pour convenance personnelle.

Qu'en conséquence, il y aurait lieu de se prononcer sur toutes décisions à prendre en vue de procéder à son remplacement.

Monsieur le Président propose que soit nommée la société ASINCO en qualité de nouvel Administrateur.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Après discussion et divers points de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Daniel JUX de ses fonctions d'Administrateur à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement :

- la société ASINCO
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.451.103 Euros
Dont le siège social est sis à PARIS (75116) 4 rue Galilée
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS
Sous le numéro B 343 045 316
Représentée par Monsieur Jean-Michel DUHAMEL

Pour la durée du mandat restant à courir.

MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur Jean-Michel DUHAMEL, représentant la société ASINCO, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président Directeur Général avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence de la résolution qui précède.

MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

+

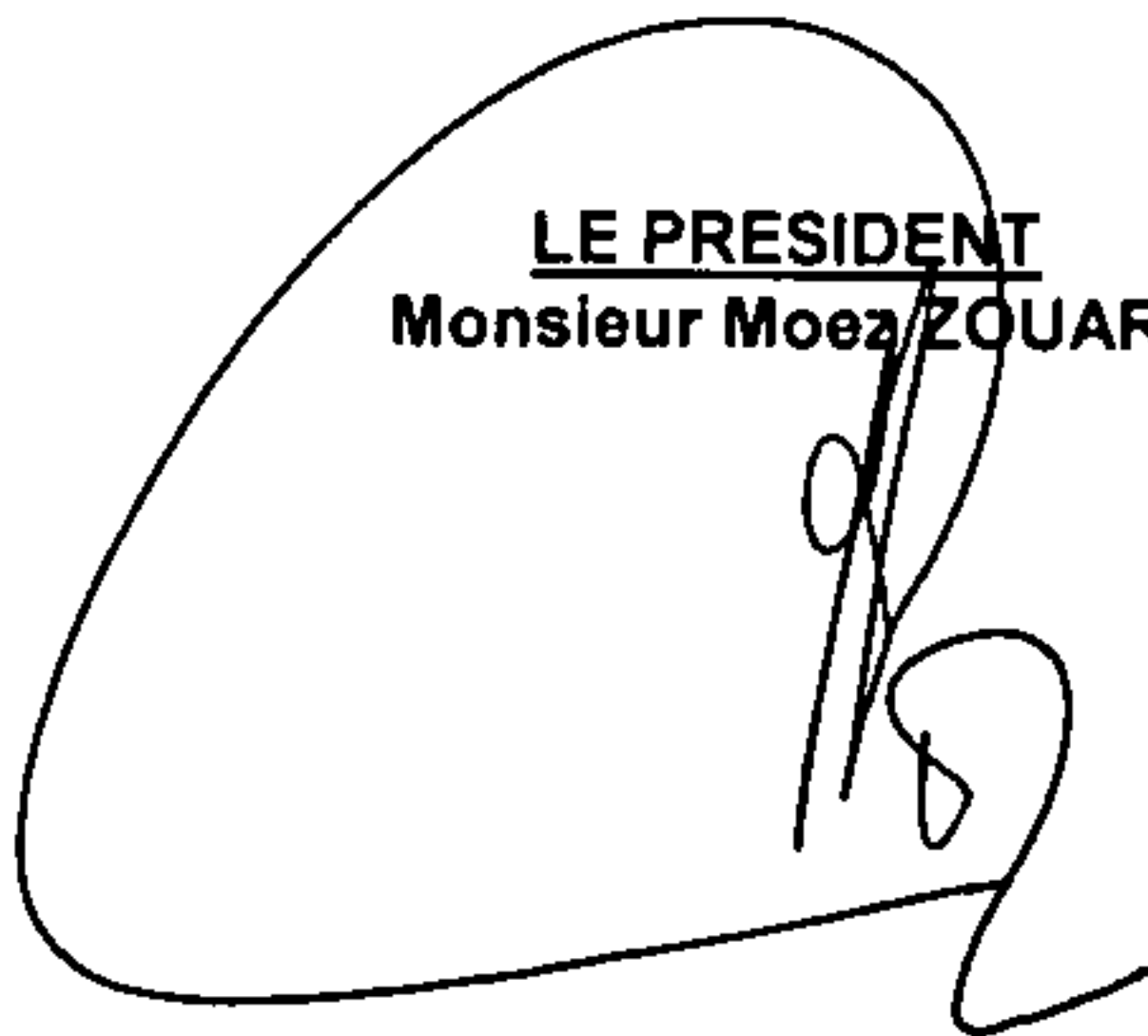
3/

31

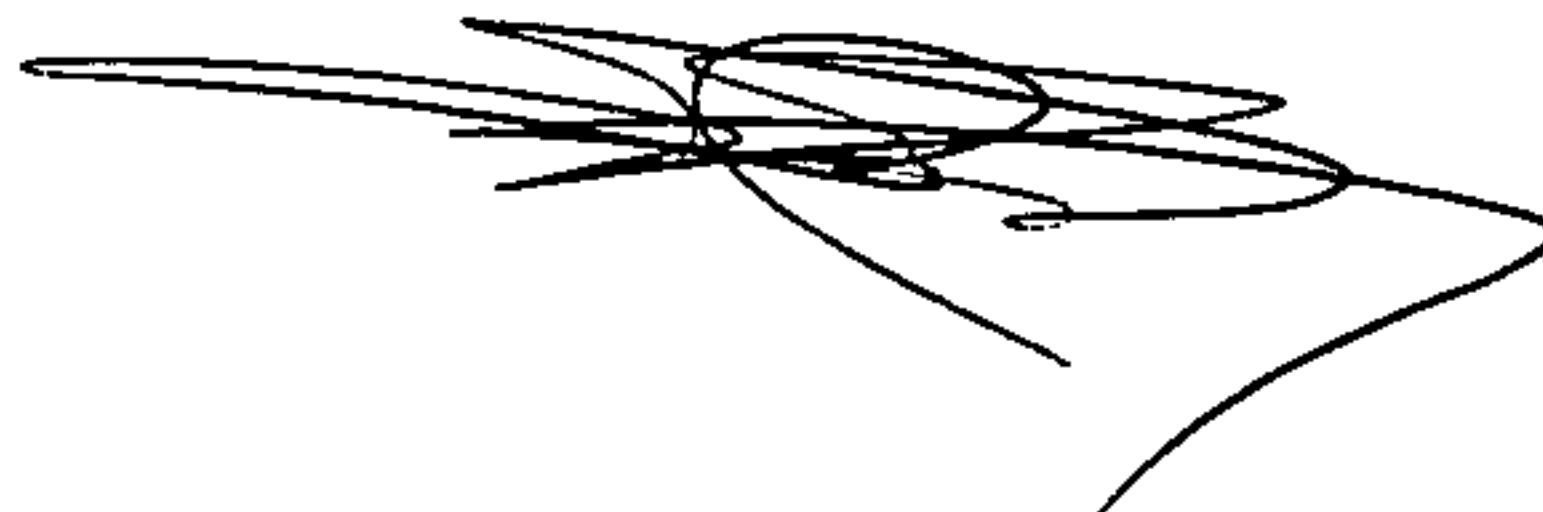
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

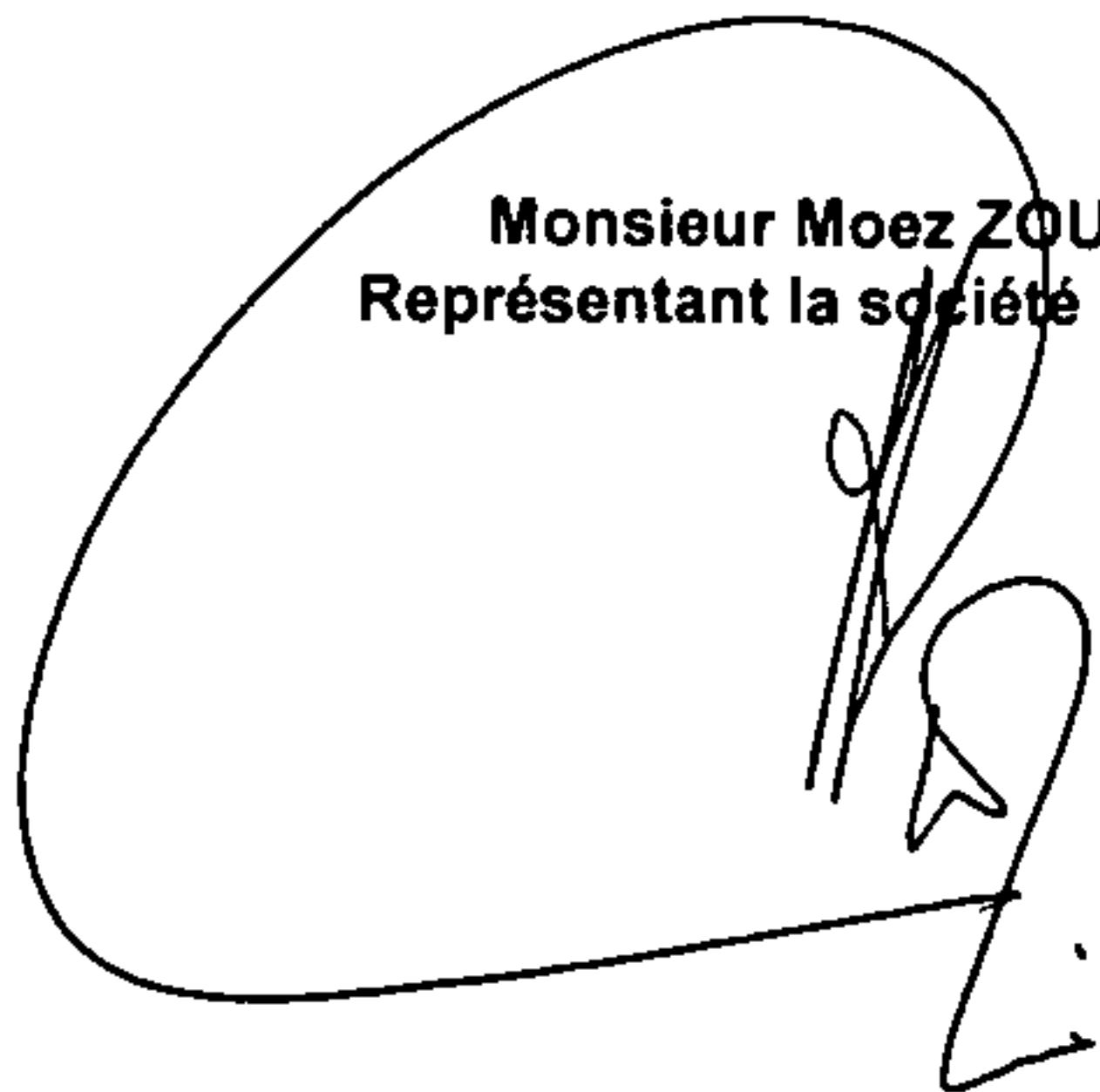
LE PRESIDENT
Monsieur Moez ZOUARI

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

LE SECRETAIRE
Monsieur Antoine MARTINS

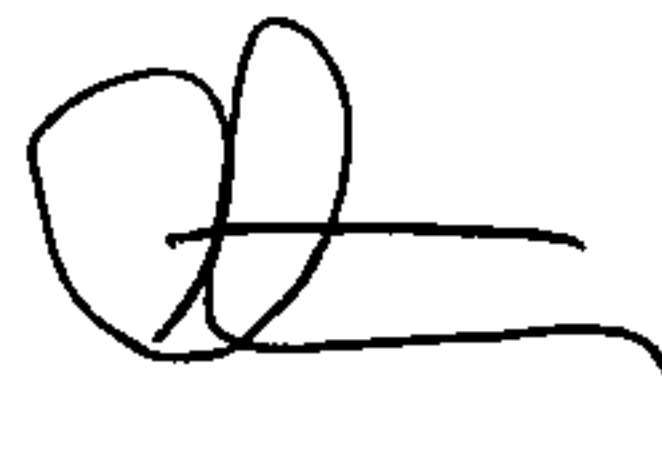
A handwritten signature in black ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Moez ZOUARI
Représentant la société IMANES

A large, stylized handwritten signature in black ink, similar to the one above, with multiple loops and a long horizontal base.

LES SCRUTATEURS

Monsieur Laurent LETHUILLIER

A handwritten signature in black ink, showing a few distinct loops and a horizontal line at the end.